

TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	2008	2009	2010	2011	2012
1. CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital (en milliers d'euros)	28 595	39 291	39 886	40 577	40 702
Nombre d'actions émises	14 297 213	19 645 409	19 942 777	20 288 354	20 350 969
Valeur nominale de l'action (en euros)	2	2	2	2	2
2. RESULTAT GLOBAL DES OPERATIONS EFFECTUEES (en milliers d'euros)					
Résultat avant impôts, participation des salariés, dotations aux amortissements, et provisions	17 580	(12 862)	18 560	(61 808)	21 739
Impôts sur les sociétés	(7 376)	(641)	(1 140)	(1 887)	(1 724)
Participation des salariés	0	0	0	0	0
Résultat de l'exercice après impôts, amortissements et provisions	12 770	11 641	14 624	29 810	10 649
Montant des bénéfices distribués	8 864	9 822	14 957	20 288	9 180
3. RESULTAT DES OPERATIONS PAR ACTION (en euros)					
Résultat après impôts et participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions ⁽¹⁾⁽²⁾	1,75	(0,62)	0,95	(2,95)	1,15
Résultat après impôts, amortissements et provisions	0,89	0,59	0,73	1,47	0,52
Dividende net versé à chaque action	0,62	0,50	0,75	1,00	0,45
4. PERSONNEL					
Effectif moyen	6	6	5	5	5
Montant de la masse salariale (en milliers d'euros)	2 145	2 967	1 400	2 072	1 040
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (en milliers d'euros)	565	700	418	627	334

⁽¹⁾ En 2011, le résultat avant impôts, participation des salariés, dotations aux amortissements et provisions est négatif car il tient compte d'une charge exceptionnelle de 83 666 milliers d'euros liée à une restructuration juridique interne. Cette charge est compensée par une reprise de provision d'un montant équivalent qui n'entre pas dans le calcul de ce résultat ni dans le calcul du ratio par action.

⁽²⁾ En 2009, le résultat net par action après impôt et participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions est négatif car il tient compte d'une charge exceptionnelle liée à la cession de l'activité automobile. Cette charge est compensée par une reprise de provision qui n'entre pas dans le calcul de ce ratio.